

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-trois,

Date de convocation
10/05/2023

Le 10 mai,

Date d'affichage de
convocation
10/05/2023

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances,
sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Nombre de conseillers

Présents :

En exercice : 16

Frédérique DULAC, Brigitte BOUCHET, Magali DOUSSE, Chrystèle GUILLARD,
Jean-Marie THEBAULT, Gasparine MIRABEL, Nathalie SENU, Arnaud BOUTIER

Présents : 08

Excusés :

Votants : 08

Bertrand HOUILLON, Yolande GROBON, Slimane MOALLA, Evelyne
COURTECUISE, Bouchra SAADI, Sonia TRABELSI, Annick BOKAN, Claire
CROIXMARIE

Date de la séance :

Le Conseil d'administration,

10 mai 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Objet :

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L.123-6 et
suivants,

Prêt
n°01/2023

VU la délibération du 9 juillet 2020 portant installation du Conseil d'administration du
CCAS,

ACCEPTE à domicile un prêt d'un
montant de 730 €, domiciliée un prêt d'un

PRECISE que la somme sera versée directement au bailleur Antin résidences et
que le remboursement s'effectuera selon les modalités convenues dans le contrat
de prêt conclu entre le CCAS et le bénéficiaire.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 16 MAI 2023

Certifié exécutoire le : 16 MAI 2023



Le Président du C.C.A.S

Accusé de réception en préfecture
078-287801082-20230516-DCCAS23051015-DE
Date de télétransmission : 16/05/2023
Date de réception préfecture : 16/05/2023

Bertrand HOUILLON